

**ÉLECTION AU CONSEIL DE DEPARTEMENT
UNIVERSITAIRE DE SCIENCES INFIRMIERES
(DUSI) CONSEIL DE DEPARTEMENT
UNIVERSITAIRE DE SCIENCES INFIRMIERES
(DUSI)**

**COLLEGE DES ETUDIANTS – SOUS COLLEGE
IFSI**

SCRUTIN DU 13 DECEMBRE 2022

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE

- Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L719-3 et D.719-1 à D719-47
Vu les statuts du Département Biotechnologie de la santé
Vu l'arrêté N°2022-192 en date du 1er décembre 2022 portant décision électorale relative au renouvellement partiel des représentants des étudiants au sein du conseil de Département universitaire de sciences infirmières (DUSI) de l'UFR Simone Veil-Santé
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir :	1
Nombre total d'inscrits :	1898
Nombre total de votants :	3
Nombre de bulletins nuls et blancs :	0
Nombre total de suffrages exprimés :	3
Taux de participation	0,15 %

<i>Désignation des candidats/des listes</i>	<i>Nombre de voix</i>	<i>Nombre de sièges</i>
Morgan MASSE	3	1

EST PROCLAMÉ ÉLU

➤ Monsieur Morgan MASSE

Versailles, le **15 DEC. 2022**
Le Président de l'université,

Alain BUI

